



**Les membres détenus du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun comparaîtront devant le juge du tribunal de première instance de Yaoundé où ils seront officiellement inculpés, a déclaré un avocat du parti.**

En effet, l'audience devant le juge devrait commencer à midi ; le juge les inculpera officiellement et les enverra à Kondengui, prolongera leur détention provisoire de trois jours ou abandonnera les accusations et les libérera.

L'audience devait avoir lieu ce matin, mais a été retardée car les juges sont à la Cour suprême, où ils rendent leurs derniers respects au membre décédé du Conseil constitutionnel, Jean Foumane Akam.

D'autre part, Maurice Kamto sera de nouveau convoqué aujourd'hui à 13 h 00 par l'Unité des opérations spéciales de la police (GSO), car on ne sait toujours pas quand il se présentera devant un juge.

Rappelons que tous ces événements surviennent après les manifestations du 26 janvier dernier, orchestrées par le MRC. Lesdites manifestations ont d'ailleurs tourné aux émeutes et

ont également conduit à l'arrestation de nombreux membres du MRC. Dans la diaspora, on a noté de nombreux dégâts matériels à Paris et à Berlin.